## T 451, 6

## La Pomme qui parle

P. Delarue n'a eu à sa disposition qu'un résumé de Millien (voir T 450-451, Résumés), la notation originale de cette version se trouvant dans un cahier remis aux Archives, après son départ de la Nièvre. On trouvera ici l'original.

C'était une femme qui avait sept garçons. Elle se trouva enceinte. Quand les sept frères l'ont su, ils se dirent : « Mettons une quenouille plantée dans le fumier et un fléau dans la grange. Si il frappe, ce sera encore un frère ; si au contraire la quenouille file, ce sera une fille. Alors nous partirons tous ». Chose dite, chose faite.

La quenouille fila et les sept frères partirent. Arrivés dans un lieu désert, ils se bâtirent une maison où ils demeurèrent.

Pendant ce temps, la fille grandit et, un jour, elle dit à sa mère qu'elle désirait bien voir ses sept frères. La mère lui dit :

— Va consulter ta marraine, elle te renseignera sur le chemin.

Sa marraine lui donna un cheval pour la porter et une pomme qu'elle lui mit dans sa poche, en lui disant d'en avoir bien soin et de l'appeler si quelque chose la gênait dans son voyage. Elle partit, accompagnée de sa bonne et [de] sa fille.

Ouand ils [furent] bien loin, la bonne lui dit :

- Descends de cheval, à présent. Il est bien temps que ma fille monte.
- Ah! ma marraine, ma bonne veut me faire descendre.

Et la pomme qui était dans sa poche lui répondait comme si ça fut été <sup>1</sup> sa marraine :

[2] — À cheval, ma fille<sup>2</sup>, à cheval jusqu'au château de tes sept frères!

Quand ils furent bien loin, ils descendirent boire à une fontaine et elle laissa tomber sa pomme dans l'eau. Elle l'a retirée, mais elle était presque noyée. La bonne veut [faire] monter sa fille, mais elle appela encore sa marraine et la pomme lui répondait à voix éloignée, à mesure qu'ils s'éloignaient.

Quand ils furent arrivés au château des sept frères, la bonne et sa fille se renretournèrent. La sœur se cacha sous un lit de ses sept frères et pendant un jour ou deux elle mangeait une de leur soupe, pendant qu'ils étaient absents, si bien que le deuxième jour il s'en cacha un pour voir qui mangeait leur soupe et il surprit une jolie jeune fille qui sortit de sous le lit et alla prendre une gamelle de soupe. Il lui laissa manger la soupe et après, il s'approcha d'elle en lui demandant qui elle était. Elle lui dit son nom et les sept frères arrivèrent dans le moment où ils connurent tous leur sœur et ils [furent] bien contents qu'elle voulait bien rester vers eux.

Le lendemain, ils partirent tous en voyage et ils *y enchargèrent* de bien garder la maison et surtout de ne pas laisser [3] mourir le feu. Et ils partirent.

Elle laissa mourir son feu et elle ne savait pas où en prendre. Elle voit un homme : elle lui demande si il pouvait lui enseigner du feu. Le bon vieux lui répond :

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> = comme si c'avait été.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Marque X à la plume de M.: variante.

— Vous n'en pouvez pas trouver ailleurs que vers moi, mais je vous en donnerai qu'à condition que vous me laisseriez sucer votre gros doigt tous les jours.

Elle consentit et tous les jours l'homme, qui était le diable, venait sucer le doigt et en quelque temps, elle devient si maigre que ses frères s'en aperçurent. Ils lui demandèrent *quoi* elle avait. Elle ne voulait pas leur dire et ils se sont doutés de l'affaire :

— Tu as peut-être laissé mourir ton feu ?

Elle leur dit que oui et que tous les matins, le vieux, qui lui en avait donné, venait sucer son doigt. Elle était *venue* desséchée, elle ne bougeait plus du lit.

L'aîné des sept frères dit :

— Demain matin, tu feras de sorte de ne pas bouger de la rouelle du lit; et il viendra, il se penchera sur le lit pour prendre ton doigt. Moi, je serai caché dessous avec une cognée et dans le moment qu'il se penchera, je lui couperai le cou.

Le lendemain matin, le diable vient. La fille dit qu'elle était trop malade, qu'elle ne pouvait pas se lever :

— Penchez-vous donc [4] sur le lit, lui dit-elle.

Et en même temps qu'il se pencha, le frère lui abattit la tête et quand les six autres furent venus, ils l'enterrèrent dans le jardin. Et sur la fosse, il sortit de la terre des fleurs qu'on avait jamais vues d'aussi belles et *sentir* aussi bon.

Un jour qu'elle faisait lessive, les sept frères lui défendirent expressément de *ne pas* mettre des fleurs de la fosse du diable dans la lessive, car [si] elle en y mettait, ils mourraient tous. Quand les frères furent partis, elle voyait ces fleurs qui sentaient si bon ; elle voulut en mettre pour embaumer le linge.

Quand les sept furent revenus, ils mangèrent la soupe, et aussitôt la soupe mangée, il y vient des ailes après le corps et ils s'envolèrent tous *pour* la cheminée et ils volèrent pendant sept ans au bout desquels leurs ailes tombèrent et ils revinrent au château vers leur sœur<sup>3</sup>.

Écrit au crayon, [à Montigny-aux-Amognes], s.d. par Louis Briffault, [É.C.: né le 17/01/1854 à Montigny-aux-Amognes, fils de Jean Briffault, né en 1815 à Saint-Sulpice, fermier et de Antoinette Chaumereuil, née en 1829 ; cultivateur, marié le 09/02/1880 à Montigny avec Louise Mignon, née le 09/03/1862 à Montigny. Le couple a eu trois enfants, Jeanne, née le 07/08/1880 ; Pierre, né le 28/10/1883 ; Léon, né le 27/07/1887, tous à Montigny]. Titre original : Conte des sept frères. Arch., Ms 54/1, Cahier Louis Briffault, p.1-4.

Pas de marque de transcription de P. Delarue. Fiches ATP rédigées par G. Delarue.

Une copie de cette version a été faite par un scribe rémunéré par le Conseil Général de la Nièvre en 1922, Arch., Ms 54/1, chemise intitulée M. Compot : contient Jean de Calais<sup>4</sup>, [conte n°1, p.1-3.] (Sur le coin gauche en bas) : Cahiers remis par M. Mohler à M. Biver. Archives départementales, le 29 octobre 1938. André [Biver (archiviste de l'époque)] [Souligné en rouge : les mots ou tournures jugés incorrects.] Voir Annexe 3, contes copiés en 1924, copies de contes, n°1.]

Ne figure pas au Catalogue, en tant que telle, car la version qui y est décrite par P. Delarue (Catalogue, II, version E, p.135) est le résumé qu'en a fait Millien.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Marque : Vu à la plume au début et à la fin de cette version.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> En fait, le copiste s'est trompé de titre.

(A fait l'objet d'un résumé : voir T 450-451, Résumés.)